

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE population > à 3500 habitants : VILLE DE POMPEY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21540430200014

POSTE COMPTABLE : SGC NANCY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE POMPEY (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
B3.1 - Etat des provisions constituées	58
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	60
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	61
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	64
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	65
B7.9 - Autres engagements reçus	66
B8 - Subventions versées	67
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	72
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	73
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	74
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	75
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	76
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	78
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	79

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4919

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1075.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	796.35
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	859.75
3	Dépenses d'équipement brut / population	302.63
4	Encours de dette / population (2) (3)	520.47
5	DGF / population	99.41
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54.28%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.11%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35.20%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	60.54%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4.80%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 968 567,94	5 329 326,35	-37 299,13	A1 323 459,28
Investissement	989 588,13	793 989,71	(3) -37 299,13	A2 -232 897,55
Fonctionnement	3 978 979,81	4 535 336,64	(4) 0,00	A3 556 356,83

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	247 501,31	III + IV	79 512,00	B1 -167 989,31
Investissement	I	247 501,31	III	79 512,00	B2 -167 989,31
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	155 469,97
Investissement	A2 + B2	-400 886,86
Fonctionnement	A3 + B3	556 356,83

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 247 501,31
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	9 641,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	237 860,11
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 79 512,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	79 512,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 859 373,14	2 260 260,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	247 501,31	79 512,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 232 897,55	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 339 772,00	2 339 772,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 329 089,00	4 329 089,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 329 089,00	4 329 089,00

TOTAL DU BUDGET (4)	6 668 861,00	6 668 861,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
24001/2024	REHABILITATION CSC	23	3 555 440,00
2024002/2024	SALLE AVANT GARDE	23	1 301 637,00
2024003/2024	SANITAIRES ECOLE EIFFEL A	23	449 372,00
TOTAL			5 306 449,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	5 306 449,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	53 526,25	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	85 030,00	9 641,20	161 320,14	161 320,14	170 961,34
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	703 562,62	237 860,11	1 222 723,00	1 222 723,00	1 460 583,11
Total des dépenses d'équipement		842 118,87	247 501,31	1 388 643,14	1 388 643,14	1 636 144,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	362 130,00	0,00	370 730,00	370 730,00	370 730,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		362 130,00	0,00	370 730,00	370 730,00	370 730,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 204 248,87	247 501,31	1 759 373,14	1 759 373,14	2 006 874,45

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	1 304 248,87	247 501,31	1 859 373,14	1 859 373,14	2 106 874,45
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	232 897,55
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 339 772,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	140 999,00	79 512,00	0,00	0,00	79 512,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	962 000,00	962 000,00	962 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		140 999,00	79 512,00	962 000,00	962 000,00	1 041 512,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	81 733,67	0,00	80 060,17	80 060,17	80 060,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	513 703,33	0,00	556 356,83	556 356,83	556 356,83
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	337 549,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des recettes financières		932 986,00	0,00	986 417,00	986 417,00	986 417,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 073 985,00	79 512,00	1 948 417,00	1 948 417,00	2 027 929,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	167 563,00		202 843,00	202 843,00	202 843,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	100 000,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		267 563,00		311 843,00	311 843,00	311 843,00

TOTAL	1 341 548,00	79 512,00	2 260 260,00	2 260 260,00	2 339 772,00
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 339 772,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	211 843,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 363 482,00	0,00	1 339 660,00	1 339 660,00	1 339 660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 198 275,00	0,00	2 126 110,00	2 126 110,00	2 126 110,00
014	Atténuations de produits	37 524,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	455 023,00	0,00	464 076,00	464 076,00	464 076,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 054 304,00	0,00	3 972 846,00	3 972 846,00	3 972 846,00
66	Charges financières	59 900,00	0,00	42 350,00	42 350,00	42 350,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 979,00		2 050,00	2 050,00	2 050,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 118 183,00	0,00	4 017 246,00	4 017 246,00	4 017 246,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	167 563,00		202 843,00	202 843,00	202 843,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	100 000,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		267 563,00		311 843,00	311 843,00	311 843,00

TOTAL	4 385 746,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00	4 329 089,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 329 089,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	66 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 305,00	0,00	308 365,00	308 365,00	308 365,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	356 594,00	0,00	346 594,00	346 594,00	346 594,00
731	Fiscalité locale	2 440 400,00	0,00	2 480 200,00	2 480 200,00	2 480 200,00
74	Dotations et participations (3)	898 047,00	0,00	899 930,00	899 930,00	899 930,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	160 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 286 346,00	0,00	4 229 089,00	4 229 089,00	4 229 089,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 286 346,00	0,00	4 229 089,00	4 229 089,00	4 229 089,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	4 386 346,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00	4 329 089,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 329 089,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	211 843,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	370 730,00	0,00	370 730,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	4 600,00	0,00	4 600,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	170 961,34	0,00	170 961,34
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 460 583,11	100 000,00	1 560 583,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 006 874,45	100 000,00	2 106 874,45

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	232 897,55
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 339 772,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 339 660,00		1 339 660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 126 110,00		2 126 110,00
014	Atténuations de produits	43 000,00		43 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	464 076,00	0,00	464 076,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	42 350,00	0,00	42 350,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 050,00	109 000,00	111 050,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		202 843,00	202 843,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 017 246,00	311 843,00	4 329 089,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 329 089,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 060,17	0,00	80 060,17
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	79 512,00	0,00	79 512,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	962 000,00	0,00	962 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		109 000,00	109 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		202 843,00	202 843,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00		350 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 471 572,17	311 843,00	1 783 415,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	556 356,83
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 339 772,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	308 365,00		308 365,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	346 594,00		346 594,00
731	Fiscalité locale	2 480 200,00		2 480 200,00
74	Dotations et participations (8)	899 930,00		899 930,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	193 000,00	0,00	193 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 229 089,00	100 000,00	4 329 089,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 329 089,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 304 248,87	247 501,31	5 306 449,00	1 859 373,14	1 859 373,14	1 140 223,00	719 150,14	2 106 874,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 526,25	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 030,00	9 641,20	0,00	161 320,14	161 320,14	0,00	161 320,14	170 961,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	703 562,62	237 860,11	5 306 449,00	1 222 723,00	1 222 723,00	1 140 223,00	82 500,00	1 460 583,11
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		842 118,87	247 501,31	5 306 449,00	1 388 643,14	1 388 643,14	1 140 223,00	248 420,14	1 636 144,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	362 130,00	0,00		370 730,00	370 730,00		370 730,00	370 730,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		362 130,00	0,00	0,00	370 730,00	370 730,00	0,00	370 730,00	370 730,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 204 248,87	247 501,31	5 306 449,00	1 759 373,14	1 759 373,14	1 140 223,00	619 150,14	2 006 874,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	232 897,55
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 339 772,00
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		827 844,67	79 512,00	1 703 903,17	1 703 903,17	1 783 415,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	140 999,00	79 512,00	0,00	0,00	79 512,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	962 000,00	962 000,00	962 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		140 999,00	79 512,00	962 000,00	962 000,00	1 041 512,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	81 733,67	0,00	80 060,17	80 060,17	80 060,17
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	337 549,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des recettes financières		419 282,67	0,00	430 060,17	430 060,17	430 060,17
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		560 281,67	79 512,00	1 392 060,17	1 392 060,17	1 471 572,17
021	Virement de la section de fonctionnement	167 563,00		202 843,00	202 843,00	202 843,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	100 000,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		267 563,00		311 843,00	311 843,00	311 843,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	556 356,83
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 339 772,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 304 248,87	247 501,31	5 306 449,00	1 859 373,14	1 859 373,14	1 140 223,00	719 150,14	2 106 874,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 526,25	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
2031	Frais d'études	42 085,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
2051	Concessions, droits similaires	11 441,25	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 030,00	9 641,20	0,00	161 320,14	161 320,14	0,00	161 320,14	170 961,34
2111	Terrains nus	8 500,00	7 000,00	0,00	1 000,14	1 000,14	0,00	1 000,14	8 000,14
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 960,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
21828	Autres matériels de transport	28 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	15 200,00	0,00	0,00	19 100,00	19 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00
21838	Autre matériel informatique	8 300,00	2 641,20	0,00	21 980,00	21 980,00	0,00	21 980,00	24 621,20
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 930,00	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00	3 900,00	3 900,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	3 700,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	14 540,00	14 540,00	0,00	14 540,00	14 540,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	703 562,62	237 860,11	5 306 449,00	1 222 723,00	1 222 723,00	1 140 223,00	82 500,00	1 460 583,11
2312	Agencements et aménagement de terrains	37 843,62	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00	37 500,00
2313	Constructions	636 951,00	237 860,11	0,00	1 160 223,00	1 160 223,00	1 140 223,00	20 000,00	1 398 083,11
2315	Install., matériel et outill. technique	28 768,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'équipement		842 118,87	247 501,31	5 306 449,00	1 388 643,14	1 388 643,14	1 140 223,00	248 420,14	1 636 144,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	362 130,00	0,00		370 730,00	370 730,00		370 730,00	370 730,00
1641	Emprunts en euros	356 000,00	0,00		364 000,00	364 000,00		364 000,00	364 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 600,00	0,00		4 200,00	4 200,00		4 200,00	4 200,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	2 530,00	0,00		2 530,00	2 530,00		2 530,00	2 530,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		362 130,00	0,00	0,00	370 730,00	370 730,00	0,00	370 730,00	370 730,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 204 248,87	247 501,31	5 306 449,00	1 759 373,14	1 759 373,14	1 140 223,00	619 150,14	2 006 874,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

VILLE DE POMPEY - VILLE DE POMPEY - BP - 2025

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		827 844,67	79 512,00	1 703 903,17	1 703 903,17	1 783 415,17
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	140 999,00	79 512,00	0,00	0,00	79 512,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	116 555,00	56 202,00	0,00	0,00	56 202,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	24 444,00	23 310,00	0,00	0,00	23 310,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	962 000,00	962 000,00	962 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	962 000,00	962 000,00	962 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		140 999,00	79 512,00	962 000,00	962 000,00	1 041 512,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	81 733,67	0,00	80 060,17	80 060,17	80 060,17
10222	FCTVA	81 733,67	0,00	80 060,17	80 060,17	80 060,17
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	337 549,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des recettes financières		419 282,67	0,00	430 060,17	430 060,17	430 060,17
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		560 281,67	79 512,00	1 392 060,17	1 392 060,17	1 471 572,17
021	Virement de la section de fonctionnement	167 563,00		202 843,00	202 843,00	202 843,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	100 000,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	42,00		42,00	42,00	42,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 219,00		1 139,00	1 139,00	1 139,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 029,00		10 506,00	10 506,00	10 506,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	813,00		2 332,00	2 332,00	2 332,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 440,00		5 374,00	5 374,00	5 374,00
281316	Equipements de cimetière	65,00		65,00	65,00	65,00
28152	Installations de voirie	7 435,00		7 435,00	7 435,00	7 435,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 226,00		1 226,00	1 226,00	1 226,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	12 258,00		11 960,00	11 960,00	11 960,00
28181	Installations générales, aménagt divers	246,00		246,00	246,00	246,00
281828	Autres matériels de transport	9 345,00		13 408,00	13 408,00	13 408,00
281831	Matériel informatique scolaire	33 466,00		20 415,00	20 415,00	20 415,00
281838	Autre matériel informatique	349,00		10 553,00	10 553,00	10 553,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 693,00		2 295,00	2 295,00	2 295,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 761,00		3 369,00	3 369,00	3 369,00
28188	Autres immo. corporelles	7 613,00		18 635,00	18 635,00	18 635,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		267 563,00		311 843,00	311 843,00	311 843,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 385 746,00	0,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00
011	Charges à caractère général (3)	1 363 482,00	0,00	0,00	1 339 660,00	1 339 660,00	0,00	1 339 660,00	1 339 660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 198 275,00	0,00		2 126 110,00	2 126 110,00		2 126 110,00	2 126 110,00
014	Atténuations de produits	37 524,00	0,00		43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	455 023,00	0,00	0,00	464 076,00	464 076,00	0,00	464 076,00	464 076,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 054 304,00	0,00	0,00	3 972 846,00	3 972 846,00	0,00	3 972 846,00	3 972 846,00
66	Charges financières	59 900,00	0,00		42 350,00	42 350,00		42 350,00	42 350,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 979,00			2 050,00	2 050,00		2 050,00	2 050,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		63 879,00	0,00	0,00	44 400,00	44 400,00		44 400,00	44 400,00
Total des dépenses réelles		4 118 183,00	0,00	0,00	4 017 246,00	4 017 246,00	0,00	4 017 246,00	4 017 246,00
023	Virement à la section d'investissement	167 563,00			202 843,00	202 843,00		202 843,00	202 843,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	100 000,00			109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		267 563,00			311 843,00	311 843,00		311 843,00	311 843,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 329 089,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 386 346,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00	4 329 089,00
013	Atténuations de charges (2)	66 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 305,00	0,00	308 365,00	308 365,00	308 365,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	356 594,00	0,00	346 594,00	346 594,00	346 594,00
731	Fiscalité locale	2 440 400,00	0,00	2 480 200,00	2 480 200,00	2 480 200,00
74	Dotations et participations (2)	898 047,00	0,00	899 930,00	899 930,00	899 930,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	160 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 286 346,00	0,00	4 229 089,00	4 229 089,00	4 229 089,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 286 346,00	0,00	4 229 089,00	4 229 089,00	4 229 089,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 329 089,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 385 746,00	0,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00
011	Charges à caractère général (4)	1 363 482,00	0,00	0,00	1 339 660,00	1 339 660,00	0,00	1 339 660,00	1 339 660,00
6042	Achats de prestations de services	92 807,00	0,00		95 350,00	95 350,00	0,00	95 350,00	95 350,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
60612	Energie - Electricité	90 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
60621	Combustibles	191 876,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
60622	Carburants	13 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
60623	Alimentation	8 200,00	0,00		7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00
60631	Fournitures d'entretien	17 250,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	81 308,00	0,00		43 484,00	43 484,00	0,00	43 484,00	43 484,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 400,00	0,00		6 400,00	6 400,00	0,00	6 400,00	6 400,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 851,00	0,00		5 540,00	5 540,00	0,00	5 540,00	5 540,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	890,00	0,00		868,00	868,00	0,00	868,00	868,00
6067	Fournitures scolaires	19 068,00	0,00		19 059,00	19 059,00	0,00	19 059,00	19 059,00
6068	Autres matières et fournitures	15 100,00	0,00		13 200,00	13 200,00	0,00	13 200,00	13 200,00
611	Contrats de prestations de services	15 350,00	0,00		12 450,00	12 450,00	0,00	12 450,00	12 450,00
6132	Locations immobilières	35 200,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61351	Matériel roulant	19 538,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
61358	Autres	12 812,00	0,00		19 100,00	19 100,00	0,00	19 100,00	19 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 500,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
61521	Entretien terrains	76 300,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	166 700,00	0,00		147 000,00	147 000,00	0,00	147 000,00	147 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 100,00	0,00		14 250,00	14 250,00	0,00	14 250,00	14 250,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	26 607,00	0,00		26 381,00	26 381,00	0,00	26 381,00	26 381,00
6161	Multirisques	33 800,00	0,00		36 050,00	36 050,00	0,00	36 050,00	36 050,00
6168	Autres primes d'assurance	99 950,00	0,00		97 405,00	97 405,00	0,00	97 405,00	97 405,00
617	Études et recherches	7 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6182	Documentation générale et technique	1 100,00	0,00		1 285,00	1 285,00	0,00	1 285,00	1 285,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 305,00	0,00		9 620,00	9 620,00	0,00	9 620,00	9 620,00
6188	Autres frais divers	750,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
62268	Autres honoraires, conseils	19 000,00	0,00		14 600,00	14 600,00	0,00	14 600,00	14 600,00
6228	Divers	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	72 790,00	0,00		79 630,00	79 630,00	0,00	79 630,00	79 630,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6237	Publications	4 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6238	Divers	2 580,00	0,00		1 650,00	1 650,00	0,00	1 650,00	1 650,00
6245	Transports de personnes extérieures	6 250,00	0,00		8 850,00	8 850,00	0,00	8 850,00	8 850,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		720,00	720,00	0,00	720,00	720,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 050,00	0,00		2 050,00	2 050,00	0,00	2 050,00	2 050,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 896,00	0,00		15 864,00	15 864,00	0,00	15 864,00	15 864,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 700,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6282	Frais de gardiennage	954,00	0,00		954,00	954,00	0,00	954,00	954,00
6284	Redevances pour services rendus	6 200,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	43 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 198 275,00	0,00		2 126 110,00	2 126 110,00		2 126 110,00	2 126 110,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	27 600,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6331	Versement mobilité	7 600,00	0,00		7 010,00	7 010,00		7 010,00	7 010,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 300,00	0,00		5 840,00	5 840,00		5 840,00	5 840,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 000,00	0,00		24 970,00	24 970,00		24 970,00	24 970,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 027 300,00	0,00		922 025,00	922 025,00		922 025,00	922 025,00
64112	SFT, indemnité de résidence	19 140,00	0,00		18 130,00	18 130,00		18 130,00	18 130,00
64113	NBI	12 505,00	0,00		11 275,00	11 275,00		11 275,00	11 275,00
64118	Autres indemnités	237 875,00	0,00		256 375,00	256 375,00		256 375,00	256 375,00
64131	Rémunérations	196 905,00	0,00		206 920,00	206 920,00		206 920,00	206 920,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 710,00	0,00		2 700,00	2 700,00		2 700,00	2 700,00
64138	Primes et autres indemnités	12 800,00	0,00		21 350,00	21 350,00		21 350,00	21 350,00
6415	Congés payés	16 860,00	0,00		11 800,00	11 800,00		11 800,00	11 800,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	243 550,00	0,00		228 335,00	228 335,00		228 335,00	228 335,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	319 200,00	0,00		337 790,00	337 790,00		337 790,00	337 790,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 160,00	0,00		9 780,00	9 780,00		9 780,00	9 780,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 680,00	0,00		10 490,00	10 490,00		10 490,00	10 490,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 700,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 800,00	0,00		3 450,00	3 450,00		3 450,00	3 450,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 090,00	0,00		12 370,00	12 370,00		12 370,00	12 370,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6488	Autres	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	37 524,00	0,00		43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	12 486,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 038,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	455 023,00	0,00	0,00	464 076,00	464 076,00	0,00	464 076,00	464 076,00
65131	Bourses	240,00	0,00		240,00	240,00	0,00	240,00	240,00
65132	Prix	1 804,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6525	Frais d'inhumation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65311	Indemnités de fonction	66 750,00	0,00		66 740,00	66 740,00	0,00	66 740,00	66 740,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 060,00	0,00		2 990,00	2 990,00	0,00	2 990,00	2 990,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 350,00	0,00		8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
65315	Formation	1 955,00	0,00		1 955,00	1 955,00	0,00	1 955,00	1 955,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 987,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	125 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	4 300,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	209 384,00	0,00		180 321,00	180 321,00	0,00	180 321,00	180 321,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	26 833,00	0,00		38 170,00	38 170,00	0,00	38 170,00	38 170,00
65888	Autres	300,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 054 304,00	0,00	0,00	3 972 846,00	3 972 846,00	0,00	3 972 846,00	3 972 846,00
66	Charges financières	59 900,00	0,00		42 350,00	42 350,00		42 350,00	42 350,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	54 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00		44 000,00	44 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 400,00	0,00		-3 650,00	-3 650,00		-3 650,00	-3 650,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 979,00			2 050,00	2 050,00		2 050,00	2 050,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 979,00			1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		63 879,00	0,00	0,00	44 400,00	44 400,00		44 400,00	44 400,00
Total des dépenses réelles		4 118 183,00	0,00	0,00	4 017 246,00	4 017 246,00	0,00	4 017 246,00	4 017 246,00
023	Virement à la section d'investissement	167 563,00			202 843,00	202 843,00		202 843,00	202 843,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	100 000,00			109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	100 000,00			109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		267 563,00			311 843,00	311 843,00		311 843,00	311 843,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	13 288,04
Montant des ICNE de l'exercice N-1	16 865,07
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 650,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 386 346,00	0,00	4 329 089,00	4 329 089,00	4 329 089,00
013	Atténuations de charges (3)	66 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	66 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	365 305,00	0,00	308 365,00	308 365,00	308 365,00
7022	Coupes de bois	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70312	Redevances funéraires	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	30 800,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	9 681,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	51 999,00	0,00	59 415,00	59 415,00	59 415,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	25 125,00	0,00	15 950,00	15 950,00	15 950,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	175 800,00	0,00	189 200,00	189 200,00	189 200,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	356 594,00	0,00	346 594,00	346 594,00	346 594,00
73211	Attribution de compensation	295 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
73221	FNGIR	1 594,00	0,00	1 594,00	1 594,00	1 594,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	60 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
731	Fiscalité locale	2 440 400,00	0,00	2 480 200,00	2 480 200,00	2 480 200,00
73111	Impôts directs locaux	2 350 000,00	0,00	2 390 000,00	2 390 000,00	2 390 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73154	Droits de place	3 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	2 400,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
74	Dotations et participations (3)	898 047,00	0,00	899 930,00	899 930,00	899 930,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	402 000,00	0,00	399 000,00	399 000,00	399 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741121	DSR des communes	80 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
741127	DNP des communes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	163,00	163,00	163,00
744	FCTVA	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	80 527,00	0,00	72 267,00	72 267,00	72 267,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	320 000,00	0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	7 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	160 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
752	Revenus des immeubles	160 000,00	0,00	163 000,00	163 000,00	163 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 286 346,00	0,00	4 229 089,00	4 229 089,00	4 229 089,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 286 346,00	0,00	4 229 089,00	4 229 089,00	4 229 089,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		367 530,14	63 770,00	0,00	30 000,00	456 888,00	2 650,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	366 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,14	37 770,00	0,00	30 000,00	28 900,00	2 650,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	25 000,00	0,00	0,00	427 988,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 948 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	636 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	962 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		838 535,00	0,00	0,00	0,00		1 759 373,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 200,00	0,00	0,00	0,00		370 730,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 600,00	0,00	0,00	0,00		4 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	61 000,00	0,00	0,00	0,00		161 320,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	769 735,00	0,00	0,00	0,00		1 222 723,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 948 417,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		350 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		636 417,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		962 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		168 050,00	2 769 105,00	0,00	7 270,00	97 007,00	102 010,00	150 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	80 700,00	349 380,00	0,00	7 270,00	76 996,00	102 010,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 126 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	292 565,00	0,00	0,00	20 011,00	0,00	150 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	42 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	1 000,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 648 594,00	49 790,00	0,00	0,00	185 115,00	130 267,00	15 950,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	18 127,00	0,00	0,00	185 115,00	58 000,00	15 950,00	0,00
73	Impôts et taxes	346 594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 475 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	826 000,00	1 663,00	0,00	0,00	0,00	72 267,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	684 904,00	0,00	13 400,00	25 500,00		4 017 246,00
011	Charges à caractère général	0,00	684 404,00	0,00	13 400,00	25 500,00		1 339 660,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 126 110,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		43 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00		464 076,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		42 350,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 050,00
RECETTES		0,00	196 873,00	2 500,00	0,00	0,00		4 229 089,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	31 173,00	0,00	0,00	0,00		308 365,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		346 594,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 700,00	2 500,00	0,00	0,00		2 480 200,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		899 930,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	163 000,00	0,00	0,00	0,00		193 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2025 900 019N 00001	31/01/2025	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 360 409,52									
1641 Emprunts en euros (total)					4 360 409,52									
1,03E+20	CREDIT MUTUEL	09/06/2016	28/06/2016	30/06/2017	260 000,00	F	Taux fixe à 1.3 %	1,300	1,300	EUR	A	P	O	A-1
1,03E+20	CREDIT MUTUEL	23/03/2017	23/03/2017	30/04/2018	300 000,00	F	Taux fixe à 1.1 %	1,100	1,100	EUR	A	P	O	A-1
10278 04025 000261925 05	CREDIT MUTUEL	27/07/2018	27/07/2018	30/09/2019	350 000,00	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	1,180	EUR	A	P	O	A-1
315814G	CAISSE D'EPARGNE	16/06/2022	25/06/2022	25/09/2022	450 000,00	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,710	EUR	T	P	O	A-1
86460998554	CREDIT AGRICOLE	22/08/2011	22/08/2011	20/02/2012	600 000,00	V	Euribor 6M + 0.94	2,680	2,740	EUR	S	P	O	A-1
86474030473	CREDIT AGRICOLE	31/03/2021	05/05/2021	16/05/2022	800 000,00	F	Taux fixe à 0.48 %	0,480	0,480	EUR	A	P	O	A-1
MON278843EUR	SFIL CAFFIL	20/02/2013	20/02/2013	01/03/2014	300 000,00	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
MON510539EUR	SFIL CAFFIL	10/01/2014	10/01/2014	01/02/2015	200 000,00	V	Euribor 12M + 1.19	1,740	1,770	EUR	A	C	O	A-1
MON530874EUR ex MON529236EUR	SFIL CAFFIL	09/10/2019	28/10/2019	01/11/2020	380 000,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,470	0,470	EUR	A	C	O	A-1
MON532380EUR	SFIL CAFFIL	17/12/2019	21/01/2020	01/05/2020	270 409,52	F	Taux fixe à 0.48 %	0,480	0,480	EUR	T	C	O	A-1
MON545281EUR	BANQUE POSTALE	19/07/2023	07/09/2023	01/01/2024	450 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,020	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					50 588,16									
1681 Autres emprunts (total) (9)					50 588,16									
10550	Caisse Allocations Familiales	16/10/2007	16/10/2007	01/10/2009	18 081,66	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10587	Caisse Allocations Familiales	21/11/2008	21/11/2008	01/10/2010	16 006,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
l200600001	Caisse Allocations Familiales	30/11/2006	30/11/2006	01/10/2007	16 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 410 997,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

VILLE DE POMPEY - VILLE DE POMPEY - BP - 2025

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 550 910,59					313 820,80	43 712,50	0,00	13 288,04
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 550 910,59					313 820,80	43 712,50	0,00	13 288,04
1,03E+20	N	0,00	A-1	127 610,65	6,50	F	Taux fixe à 1.3 %	1,300	17 531,35	1 658,94	0,00	715,52
1,03E+20	N	0,00	A-1	166 111,76	7,33	F	Taux fixe à 1.1 %	1,100	19 977,68	1 827,23	0,00	1 071,65
10278 04025 000261925 05	N	0,00	A-1	217 342,61	8,75	F	Taux fixe à 1.18 %	1,180	23 031,62	2 564,64	0,00	573,22
315814G	N	0,00	A-1	382 721,41	12,48	F	Taux fixe à 1.7 %	1,710	27 720,59	6 330,17	0,00	83,82
86460998554	N	0,00	A-1	87 654,60	1,64	V	Euribor 6M + 0.94	4,420	42 880,82	3 368,74	0,00	712,44
86474030473	N	0,00	A-1	644 563,66	11,37	F	Taux fixe à 0.48 %	0,480	52 310,30	3 093,91	0,00	1 768,87
MON278843EUR	N	0,00	A-1	97 988,45	3,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	23 071,86	3 929,34	0,00	2 495,12
MON510539EUR	N	0,00	A-1	66 666,70	4,08	V	Euribor 12M + 1.19	4,810	13 333,33	3 214,70	0,00	1 835,70
MON530874EUR ex MON529236EUR	N	0,00	A-1	253 333,35	9,83	F	Taux fixe à 0.47 %	0,470	25 333,33	1 190,67	0,00	175,62
MON532380EUR	N	0,00	A-1	86 917,40	2,08	F	Taux fixe à 0.48 %	0,480	38 629,92	347,66	0,00	37,98
MON545281EUR	N	0,00	A-1	420 000,00	13,75	F	Taux fixe à 3.96 %	4,020	30 000,00	16 186,50	0,00	3 818,10
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		9 280,16					2 527,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		9 280,16					2 527,00	0,00	0,00	0,00
10550	N	0,00	A-1	3 623,66	3,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	902,00	0,00	0,00	0,00
10587	N	0,00	A-1	4 006,50	4,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	800,00	0,00	0,00	0,00
I200600001	N	0,00	A-1	1 650,00	1,75	F	Taux fixe à 0 %	0,000	825,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 560 190,75					316 347,80	43 712,50	0,00	13 288,04

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 560 190,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2023-11-20
	Catégories de biens amortis		
L	M57 - FRAIS D ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	5	20/11/2023
L	M57 - SUB D'EQUIPEMENT AUX PERS DE DROIT PRIVE	5	20/11/2023
L	M57 - LOGICIELS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	20/11/2023
L	M57 - PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	15	20/11/2023
L	M57 - AUTRES AGENCEMENT AMENAGEMENTS TERRAINS	20	20/11/2023
L	M57 - EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	20	20/11/2023
L	M57 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	15	20/11/2023
L	M57 - MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE ROULANT	8	20/11/2023
L	M57 - AUTRES INSTALLATIONS MATERIELS OUTILLAGES T	10	20/11/2023
L	M57 - INSTALLATIONS AGENCEMENTS AMENAGEMENT DIVERS	10	20/11/2023
L	M57 - AUTRE MATERIEL DE TRANSPORT	7	20/11/2023
L	M57 - MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	4	20/11/2023
L	M57 - AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	4	20/11/2023
L	M57 - MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE	10	20/11/2023
L	M57 - AUTRE MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10	20/11/2023
L	M57 - CHEPTEL	5	20/11/2023
L	M57 - AUTRES IMMOBILISATIONS < 2000 E	5	20/11/2023
L	M57 - AUTRES IMMOBILISATIONS > 2000 E	10	20/11/2023
L	M57 - BATIMENTS LEGERS	12	20/11/2023
L	M57 - EQUIPEMENTS DE CUISINE	12	20/11/2023
L	M57 - EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	20/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	2 050,00		44 285,00	46 335,00	11 821,00	34 514,00
Provisions pour litiges	1 000,00		7 000,00	8 000,00	2 720,00	5 280,00
Loyers impayés	1 000,00	09/01/2018	7 000,00	8 000,00	2 720,00	5 280,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	1 050,00		37 285,00	38 335,00	9 101,00	29 234,00
Comptes Epargne Temps	1 050,00	06/09/2017	37 285,00	38 335,00	9 101,00	29 234,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	2 050,00		44 285,00	46 335,00	11 821,00	34 514,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	2 050,00		44 285,00	46 335,00	11 821,00	34 514,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	4 542 255,20	3 085 010,27	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 542 255,20	3 085 010,27										193 495,69	253 027,47	
3 F GRAND EST	2009	C	Rés. Le Colombier	CDC	847 846,16	329 369,96	5,00	A			0,000			3,720	-	10 358,19	50 255,17	
3 F GRAND EST	2012	C	Rés. 18 av Gambetta	CDC	98 039,00	83 749,53	40,00	A			0,000			3,600	-	5 990,61	1 184,65	
3 F GRAND EST	2012	C	Rés. 18 av Gambetta	CDC	284 295,00	228 112,18	30,00	A			0,000			3,600	-	16 187,57	6 973,76	
3 F GRAND EST	2012	C	Rés. 18 av Gambetta	CDC	21 843,00	18 051,74	40,00	A			0,000			2,800	-	1 001,65	349,38	
3 F GRAND EST	2012	C	Rés. 18 av Gambetta	CDC	78 744,00	61 039,91	30,00	A			0,000			2,800	-	3 359,14	2 210,23	
BATIGERE HABITAT	2010	C	réhab 22 logts	CDC	194 000,00	77 642,66	7,00	A			0,000			3,600	-	2 465,34	9 757,08	
CHI POMPEY LAY ST CHRISTOPHE	2013	C	Restr. Hôpital Local	CDC	440 000,00	220 000,00	9,00	A			0,000			3,150	-	31 185,00	110 000,00	
MMH	1994	C	29 logts rue des Jardins Fleuris	CDC	156 904,69	114 205,53	14,00	A			0,000			4,201	-	9 093,25	12 539,97	
MMH	1994	C	29 logts rue des Jardins Fleuris	CDC	215 588,50	156 919,44	14,00	A			0,000			4,201	-	12 494,21	17 230,03	
MMH	2004	C	Acquisit° 61 rue Zivré	CDC	3 811,00	2 181,19	16,00	A			0,000			3,700	-	154,92	185,86	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MMH	2004	C	Travaux d'amélioration 61 rue Zivré	CDC	40 220,50	30 932,81	31,00	A			0,000			3,700	-	2 266,34	671,70	
MMH	2004	C	Acquisit° pavillon rue M. Dupont	CDC	54 658,00	27 093,04	13,00	A			0,000			3,700	-	944,89	1 631,65	
MMH	2017	C	Réfection FPA	CDC	148 997,54	37 673,13	2,00	A			0,000			3,950	-	762,43	19 302,12	
VIVEST	1993	C	14 logts Capucines	CDC	313 531,81	226 878,61	13,00	T			0,000			4,300	-	8 889,39	12 746,19	
VIVEST	2015	C	4 logement 20bis rue J Fleuris	CDC	74 100,00	61 561,08	32,00	A			0,000			3,600	-	4 410,39	732,54	
VIVEST	2015	C	4 logement 20bis rue J Fleuris	CDC	36 190,50	31 517,94	42,00	A			0,000			3,600	-	2 155,15	0,00	
VIVEST	2015	C	4 logement 20bis rue J Fleuris	CDC	31 500,00	25 465,30	32,00	A			0,000			2,800	-	1 414,29	468,57	
VIVEST	2015	C	4 logement 20bis rue J Fleuris	CDC	15 350,00	13 024,26	42,00	A			0,000			2,800	-	728,86	33,18	
VIVEST	2015	C	10 logements rue de Gaulle	CDC	293 200,00	243 585,81	32,00	A			0,000			3,600	-	17 451,11	2 898,49	
VIVEST	2015	C	10 logements rue de Gaulle	CDC	89 100,00	77 596,27	42,00	A			0,000			3,600	-	5 305,91	0,00	
VIVEST	2015	C	10 logements rue de Gaulle	CDC	126 000,00	101 861,20	32,00	A			0,000			2,800	-	5 657,17	1 874,27	
VIVEST	2015	C	10 logements rue de Gaulle	CDC	38 300,00	32 497,00	42,00	A			0,000			2,800	-	1 818,58	82,79	
VIVEST	2019	C	16 logements rue Sainte Anne booster	CDC	120 000,00	120 000,00	30,00	A			0,000			3,600	-	1 464,00	0,00	
VIVEST	2019	C	prêt PLUS	CDC	341 075,50	315 413,92	36,00	A			0,000			3,600	-	22 682,37	1 262,59	
VIVEST	2019	C	prêt PLUS foncier	CDC	156 668,00	147 985,64	46,00	A			0,000			3,600	-	9 420,25	0,00	
VIVEST	2019	C	prêt PLAI	CDC	212 544,00	196 783,96	36,00	A			0,000			2,800	-	11 011,03	637,25	
VIVEST	2019	C	prêt PLAI foncier	CDC	109 748,00	103 868,16	46,00	A			0,000			2,800	-	4 823,65	0,00	
TOTAL GENERAL					4 542 255,20	3 085 010,27										193 495,69	253 027,47	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	446 523,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	411 963,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	858 486,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 229 089,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	20,30

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					334 621,00
657363	Subvention CCAS		CCAS de POMPEY	Etablissement de droit public	150 000,00
65741	Aides aux Ménages		Colis Scolaires	Personne physique	4 300,00
65748	Subvention de fonctionnement		Amicale des donneurs de sang	Association	250,00
65748	Subvention de fonctionnement		Association sportive Grandville	Association	200,00
65748	Subvention de fonctionnement		Bibliothèque pour tous	Association	700,00
65748	Subvention de fonctionnement		CIFA	Association	5 000,00
65748	Subvention de fonctionnement		Chorale de Pompey la Villanelle	Association	200,00
65748	Subvention de fonctionnement		Ecole de Musique de Pompey	Association	42 000,00
65748	Subvention de fonctionnement		Famille Loisirs Information	Association	10 000,00
65748	Subvention de fonctionnement		FNACA	Association	200,00
65748	Subvention de fonctionnement		Jardins Communaux	Association	800,00
65748	Subvention de fonctionnement		Jeunes Sapeurs Pompiers	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement		M.J.C.Pompey	Association	56 000,00
65748	Subvention de fonctionnement		Model Club de l'Avant-garde	Association	500,00
65748	Subvention de fonctionnement		Omnisports Frouard Pompey	Association	43 000,00
65748	Subvention de fonctionnement		OFP Participation Piscine	Association	8 500,00
65748	Subvention de fonctionnement		Pompey Philatélie	Association	200,00
65748	Subvention de fonctionnement		UDDEN 54	Association	150,00
65748	Subventions exceptionnelles		Subventions diverses	Association	700,00
65748	Coopérative Scolaire		Ecole Gustave EIFFEL	Etat	3 584,00
65748	Coopérative Scolaire		Ecole JEUYETE	Etat	2 432,00
65748	Coopérative Scolaire		Ecole JY COUSTEAU	Etat	1 843,00
65748	Coopérative Scolaire		Ecole Gilberte MONNE	Etat	1 562,00
65748	solidarité Mayotte		FNPC	Association	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	6,83	17,83	17,83	0,00	17,83
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	6,00	6,83	12,83	12,83	0,00	12,83
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	0,76	4,76	4,76	0,00	4,76
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	0,00	0,76	0,76	0,76	0,00	0,76
Adjoint territorial animation	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		30,00	7,59	37,59	37,59	0,00	37,59

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HÔTEL DE VILLE DE POMPEY (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
19/11/2018 - 17 actions	Gestion Locale CDG		SPL	1 700,00
19/11/2018 - prêt d'1 action par le CD54	X Démat		SPL	15,50
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention de fonctionnement	CCAS de POMPEY		COLLECTIVITE TERRITORIALE	150 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
Syndicat Intercommunal du Stade de FROUARD et POMPEY	01/01/1956	fiscalité additionnelle	0,00
EPCI			
Communauté de Communes du Bassin de POMPEY	01/01/1995	TPU, fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-232 897,55	-232 897,55
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-167 989,31	-167 989,31
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-400 886,86	-400 886,86

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	556 356,83	556 356,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-400 886,86	-400 886,86
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	155 469,97	155 469,97

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	366 530,00	366 530,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	741 903,17	741 903,17
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	375 373,17	375 373,17

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		366 530,00	I 366 530,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		366 530,00	366 530,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	364 000,00	364 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	2 530,00	2 530,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		741 903,17	III 741 903,17
Ressources propres externes de l'année (a)		80 060,17	80 060,17
10222	FCTVA	80 060,17	80 060,17
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		661 843,00	661 843,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	42,00	42,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	1 139,00	1 139,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	10 506,00	10 506,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 332,00	2 332,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	5 374,00	5 374,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	65,00	65,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	7 435,00	7 435,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	1 226,00	1 226,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	11 960,00	11 960,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	246,00	246,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	13 408,00	13 408,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	20 415,00	20 415,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	10 553,00	10 553,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	2 295,00	2 295,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	3 369,00	3 369,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	18 635,00	18 635,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	350 000,00	350 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	202 843,00	202 843,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	6 574 127,00	1,70	35,03 %	0,00	2 309 772,00	1,76
TFPNB	21 557,00	1,70	43,19 %	0,00	9 311,00	1,70
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	388 369,00	1,70	18,40 %	0,00	71 460,00	1,70
TOTAL	0,00	0,00			2 390 000,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/02/2025

Présenté par Le Maire (1),
A Pompey, le 10/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire
A Pompey, le 12/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

TROGRIC Laurent, Maire	
------------------------	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2025, et de la publication le 12/03/2025

A Pompey, le 12/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.